CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E29041** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2026**

ÉDITÉ LE 22/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/01/2002

Raison sociale : IMOTEP

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/06/2006

Capital : 15 000

2 BOULEVARD LUCIEN SAMPAIX
69190 SAINT-FONS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 440 602 837 00047

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 8004925

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMCA ASSURANCE 2002BTPE2400005

Assurance Responsabilité Civile :
CAMCA ASSURANCE 2002BTPE2400005

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Téléphone : 04 72 04 17 71 **Fax :** 04 72 04 24 77

Portable : 06 30 08 17 13

Responsabilité légale :
HEMICI AMAR GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : www.sarlimotep.fr

E-mail : info@sarlimotep.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 019 321 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	10	07/10/2025
3241	Étanchéité liquide (s.e.l.) (Technicité courante)		26/09/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/10/2025 09:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.